

Gorée, le 18 Novembre 1905

Monsieur le Gouverneur général,

J'ai l'honneur de vous exposer l'état actuel du service auquel nous avez bien voulu m'attacher.

Archives. — Le catalogue, par dossiers, vient d'être achevé. Il ne reste plus qu'à le mettre au net et à placer les dossiers sous des chemises protectrices. Il conviendrait, en outre, de faire une classification par fiches de chacune des pièces. Ainsi, il serait possible d'améliorer la classification primitive, au fur et à mesure qu'on en reconnaîtrait la nécessité, sans déranger l'ordre des dossiers. C'est là un assez long travail de copiste qui peut être confié à un commis des affaires indigènes.

Imprimerie. — L'imprimerie est bien dirigée par M. Corne. Mais elle est insuffisante. Elle le sera de plus en plus. Pour l'année prochaine, il faudrait doubler le personnel et le matériel. Avec sa présente organisation, l'imprimerie de Gorée n'arrivera jamais à répondre à tous les besoins du Gouvernement Général et des services qui en dépendent.

Publications officielles. — La besogne courante, Journal et Bulletin officiels, Annuaire, abonnements, répartition des publications reçues, etc., est faite régulièrement, par M. Martin,

sous le contrôle de Monsieur le Chef du Cabinet,

Je ne puis que vous signaler, Monsieur le Gouverneur général, l'inutilité de ma fonction. Je m'empresse d'ajouter que je ne vois aucune autre place, au Cabinet ou au Secrétariat général, qui me puisse convenir. Je n'ai aucun goût ni aucune aptitude pour le travail de bureau. Mes facultés particulières eussent trouvé à s'exercer dans la gestion d'un cercle difficile; mais les règlements administratifs, malheureusement, m'interdisent d'y songer. Je me suis trompé. Il ne me reste plus qu'à me retirer.

Je vous serais donc très reconnaissant, Monsieur le Gouverneur Général, de vouloir bien me renvoyer en France par l'un des prochains paquebots, si c'est possible par celui de la Compagnie Fraissinet qui part à Dakar le 30 Novembre. Etant venu ici comme chargé de mission, je pense que ce retour prématuré ne souffrira aucune difficulté.

Ce n'est pas sans de vifs regrets que j'abandonne tout espoir de collaborer, — modestement, mais efficacement, — sous vos ordres, à l'œuvre magnifique que vous poursuivez ici, et je vous prie d'agréer, Monsieur le Gouverneur Général, l'expression de mon respectueux dévouement

S. Schermer